

Objet

Résiliation du bail de
location d'un terrain
aux Scouts de France.

80770

DATE DE CONVOCATION

17 novembre 1980

DATE D'AFFICHAGE

17 Novembre 1980

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 21
Nombre de votants 26

Pour 26

Contre

abstention

M D / M F C

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt
le vingt et un novembre

à 20 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M on sieur LIS.

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHÉ, MM. BOUTET, LACHAUD,
BOUCHET, DUFOUR, PAPEAU, COLLE, MONTRON, POUGET, BOISARD, GUICHAOUA
MAURELLET, BROTRÉAU, BERLAND, DUFÉIL, PELLETIER, TAP, CABAL,
Mme TACQUET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BUJARD par M. BOUCHET - M. TETARD par M. DUFOUR
BOULAN par M. BROTRÉAU

Absents : MM. POUMAILLOUX par M. BOUTET
NAULIN par M. MONTRON
VIAUD

Monsieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

Par délibération en date du 20 janvier 1967, le Conseil
Municipal a donné à bail emphytéotique pour 99 ans, à compter du
1er janvier 1967, au groupe local des " Scouts Guides de France ",
un terrain municipal de 3 500 m2 situé le long du chemin du
Garde, au lieu-dit " le Parc " cadastré section F. n° 175 et 179
et au lieu-dit " l'Homme Blanc " n° 553 P.

Par délibération en date du 21 février 1975, le Conseil
municipal a donné à bail emphytéotique pour 99 ans, à compter du
1er janvier 1975, au groupe local des " Scouts de France " un
deuxième terrain municipal de 5 900 m2 situé à l'extrémité de
l'allée Bel-Air (cadastré section A' n° 202 p et 203 p).

Le groupe local des " Scouts Guides de France " n'occu-
pant plus le terrain situé chemin du Garde, il y a lieu de rési-
lier le bail signé le 20 janvier 1967.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le
14 novembre 1980,

D E C I D E :

./....

- de résilier le bail emphytéotique, signé le 20 janvier 1967 pour la mise à disposition d'un terrain sis le long du chemin du Garde au groupe local des " Scouts Guides de France ", d'une superficie de 3 500 m²

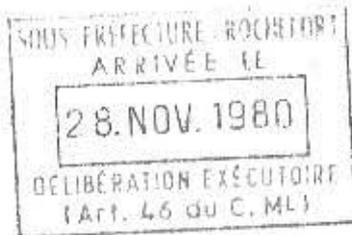
o o o o o

Fait et délibéré à ROYAN, les jour mois et an susdits.

Ont signé au registre, messieurs les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Pierre LIS
Pierre LIS.